

[La confession dans la pensée de Calvin - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**Boîte_020_f0392**

Source**Boîte_020 | Réforme, Contre-Réforme.**

Langue**Français**

Type**FicheLecture**

Relation**Numérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730**

Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).**

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 04/05/2021

lui adressant la parole de l'Evangile : Tes péchés te sont pardonnés, prends courage (Mat. 9.2), l'assure comme lui appliquant en particulier la doctrine générale : il sera droitement assuré, là où auparavant il était en doute, et sera délivré de tout scrupule pour être en repos de conscience.

» Toutefois, quand il est question de traiter de la puissance des clefs, il se faut toujours garder d'imaginer quelque puissance qui soit donnée à l'Eglise, et qui soit séparée de la prédication de l'Evangile. Il nous conviendra d'éclairer ce point ailleurs plus au long, quand nous parlerons du régime de l'Eglise : nous y verrons que tout ce que Dieu a donné d'autorité pour lier et délier est attaché à la Parole. Cette sentence toutefois se doit notamment appliquer au ministère des clefs, dont il est à présent question. Car il git entièrement en cela : que la grâce de l'Evangile soit confirmée et quasi scellée tant en public qu'en particulier, par ceux que Dieu a ordonnés en cet office, ce qui ne se peut autrement faire que par la seule prédication. »¹

BnF
MSS

pas de verso